



LA DÉMOCRATIE ÉVOLUTIVE

Restituer la démocratie à la société civile

de Michel Laloux (Editions Yves Michel)

SYNOPSIS

Rédigé par Catherine Courson

Il ne s'agit pas d'imposer un changement radical, mais d'en créer la possibilité

1. Imprévu

(page 9)

Le non à l'Europe du Traité constitutionnel manifeste une prise de conscience plus substantielle que le simple refus d'une certaine mondialisation. Souvent tenue pour responsable des difficultés économiques, écologiques et sociales, la mondialisation n'en est pourtant que le symptôme.

La forme actuelle du capitalisme est l'une des raisons majeures à l'origine de ce phénomène, avec d'autres aspects de l'économie qu'il devient urgent d'examiner.

Il faut développer des conceptions nouvelles à propos de la monnaie, du foncier, du travail et de la formation des prix. Pour cela nous avons besoin d'un cadre solide, théoriquement représenté par la démocratie, mais sa forme actuelle n'offre pas les possibilités requises pour une expression de la volonté du peuple.

Cette fameuse constitution européenne, proposée comme un niveau supérieur de la démocratie, est comparable à la construction d'un étage supplémentaire pour consolider une maison bâtie sur un terrain meuble avec des fondations peu profondes et un rez-de-chaussée fissuré. La refusé était un réflexe de bon sens.

Tant que nous ne repenserons pas les fondements même de nos démocraties, y compris les plus participatives, aucun changement digne de ce nom ne pourra se produire, quel que soit le parti au pouvoir, car il s'inscrit dans le même cadre d'organisation sociale, lequel ne permet pas au citoyen d'influer sur des éléments comme le capital, la monnaie ou le marché.

Dans la forme actuelle de nos sociétés, le politique subira toujours la loi de l'économie.

2. Révolution permanente

(page 23)

Comme on le verra, trois révolutions couvrent la totalité de la vie sociale : la première est culturelle (elle a commencé à la Renaissance), la deuxième juridique (la révolution française en est un aspect, le plus extérieur) et la troisième économique (qui n'a fait que commencer au XIX^e siècle).

Il est réducteur de penser que nous avons fait la révolution une fois pour toutes. De même, nous devons nous défaire de la croyance que notre démocratie est un acquis gravé dans le marbre. Révolutions et démocraties sont des processus en devenir. **La révolution culturelle permanente appelle des formes sociales mobiles et non pas une démocratie formelle ;** quant aux révolutions juridique et industrielle, elles sont loin d'être achevées.

Il s'agit de transformer peu à peu la démocratie mortifiée en démocratie évolutive.

3. Démocratie théocratique

(page 29)

Avant de proposer un remède, nous devons approfondir le diagnostic. Dans le cas présent il s'agit de saisir précisément en quoi consiste le mode de gouvernement dans une démocratie dite moderne.

Le pouvoir héréditaire des anciennes théocraties a été remplacé par une élection, en phase avec le processus d'individualisation des populations. Mais nous avons conservé un État unitaire⁹ (centralisé ou décentralisé), autrement dit une théocratie sans Theos, sans Dieu : **l'État s'est séparé de la religion mais il a gardé les attributs extérieurs de l'ordre antique tout en évacuant la connaissance minutieuse du sacré qui justifiait cet ordre. C'est une coquille vide.**

Dans une démocratie l'impulsion civilisatrice devrait provenir de la conjonction des initiatives de chacun, mais pour cela il faudrait une véritable révolution juridique : dans les faits celle qui a débuté en 1789 n'a pas encore eu lieu, même si les mentalités ont changé.

4. La fin de l'État unitaire

(page 35)

La tendance naturelle d'un État unitaire est d'inclure toujours plus de secteurs dans son champ d'activité. Le pouvoir exécutif, livré à lui-même, tend à s'hypertrophier. Il entraîne une augmentation du nombre de lois. Le législatif prend une place grandissante, de même que le judiciaire qui voit grimper le nombre de délits, de procès et de prisonniers.

Le pouvoir exécutif est exercé par des ministres choisis pour des raisons obscures. Interchangeables, ils connaissent rarement le domaine qu'ils ont à gouverner et sont déconnectés de la vie réelle, de par la place qu'ils occupent. Quelle est donc leur légitimité à agir en nom et place du peuple ?

L'électeur se prononce en bloc – et non point par point – pour un programme qui ne résiste pas à la confrontation avec une réalité dont les décideurs sont très éloignés. Pour endiguer la démobilisation des citoyens découragés, les campagnes électorales se transforment en campagnes de publicité à la gloire du candidat.

Voter pour un programme, un gouvernement ou des ministres chargés de régler toutes les questions est de toutes façons irréalisable. **Quels que soient les ajustements, le système se pervertit lui-même dès l'instant où il nous met en situation d'attendre qu'une personne apporte, à notre place, des solutions aux problèmes que la vie nous pose.**

A la question « qui va gouverner ? » on peut répondre par une autre : « faut-il gouverner ? », et dans ce cas « faut-il conserver à l'État un rôle exécutif ? »

5. Les Écoles de la Société Civile

(page 43)

Tout commence avec l'éducation. Nous avons tous appris par cœur à l'école que le pouvoir de l'État est exécutif, législatif et judiciaire. Comme toutes les représentations fixées dans l'enfance, ce dogme a forgé en nous une empreinte quasiment indélébile. L'école de la nation

⁹ Habituellement on oppose l'État unitaire à l'État fédéral. Au niveau où l'on se place ici, il n'y a pas de différence, les États fédérés étant conçus et organisés comme des États unitaires. La conception d'un État non unitaire a été développée, à partir de 1918, par Rudolf Steiner qui parle de la nécessité d'une trinité d'organismes sociaux. Il distingue ce qui est de nature juridique, culturelle ou économique. Selon lui, chaque domaine exige une manière de penser qui lui est adaptée. Par exemple, si ce sont des règles juridiques ou des nécessités économiques qui président au contenu de l'éducation, il en résultera un développement de la jeunesse inadapté aux besoins réels de l'organisme social. L'éducation devrait donc être administrée à partir de ce qui lui est inhérent : la logique culturelle. (note 2)

prétend éduquer des citoyens libres tout en les emprisonnant dans des visions schématisées et figées, présentées comme des vérités universelles.

L'enseignement devrait permettre aux enfants de se situer dans un processus en évolution. Les images que l'on se fait du monde devraient être plastiques, se transformer au contact de la réalité. Ce serait la base pour devenir créateur sur le plan social.

En 1879, les lois de Jules Ferry ont décrété que l'État se chargeait de l'instruction des enfants, laissant le parent à la porte, comme s'il disposait sur ce sujet d'un savoir-faire abouti et définitif. **Si l'on veut que l'éducation progresse, les parents doivent s'y réinvestir autrement que dans la parodie démocratique des conseils de classe ou d'établissement. Il s'agit de pratiquer l'éducation au quotidien par des échanges pédagogiques entre l'école et la maison, l'enfant, le parent et l'enseignant.** Pour cela les parents doivent pouvoir choisir entre plusieurs méthodes sans passer par le truchement de la superstructure étatique.

C'est aux acteurs de l'éducation - parents, enseignants et élèves (à partir des classes terminales) - de déterminer les formes d'un nouveau service public. On pourrait **créer un statut d'établissement scolaire sans but lucratif**, dont le cahier des charges respecterait les trois critères de base de l'école publique : obligatoire, gratuite et laïque (signifiant respect des consciences et des croyances).

Ces structures porteraient le nom **d'Écoles de la Société Civile**. Chacune devrait publier son programme et ses méthodes pédagogiques afin de permettre à chaque parent de faire un choix en toute connaissance. Les gens en seraient membres à titre personnel et non comme représentants d'une institution susceptible d'imposer une ligne de conduite arbitraire au détriment des situations réelles vécues par les individus.

La loi pourrait inclure la participation à **des cercles de coordination inter écoles**, habilités à traiter les besoins spécifiques et à nommer **une commission de recours** : celle-ci examinerait les plaintes et pourrait retirer le statut d'École de la Société Civile à un établissement ayant commis un délit ou ne respectant pas le cahier des charges.

Chaque École percevrait des fonds équivalents à ceux d'une école d'État, autogérés mais sous le contrôle des services fiscaux. Le budget de chaque établissement serait plafonné. Dans un but d'égalité de ressources, une école qui recevrait des dons devrait reverser la partie qui excéderait le plafond⁶. **Un organisme d'audit** veillerait à la conformité du projet dans ses dimensions pédagogiques, éthiques et financières, en relation avec les instances précitées.

Les structures devraient rester légères dans leur fonctionnement et ne pas dépasser une taille critique qui rendrait leur administration trop lourde.

Il va de soi que les établissements de l'Éducation Nationale resteraient libre d'adopter ou non ce nouveau statut et que des mesures de transition seraient nécessaires. Ce dont nous avons besoin c'est de créer la possibilité du changement à l'initiative du citoyen, en réalisant les ouvertures juridiques, financières et techniques requises.

A l'argument des multiples risques générés par l'autonomisation des individus et des systèmes, on peut répondre pragmatiquement par la mise en place d'une administration à la fois légère et auto-protectrice, mais **il est essentiel de comprendre qu'on ne fait grandir ni les enfants ni les citoyens en les maintenant sous autorité de peur qu'ils soient incapables, et sous contrôle, comme suspects à priori.**

Dans le domaine de l'éducation, nous constatons qu'il est possible de se passer du rôle exécutif de l'État sans tomber dans le libéralisme. À l'image des ronds-points qui ont remplacé les feux de circulation !

6. Au-delà de l'État Nation

(page 63)

Quand l'État s'identifie à la nation et se croit investi de la mission de représenter les intérêts du peuple, l'expérience montre qu'il finit par s'en éloigner de plus en plus. C'est la démocratie unitaire, illusoire. La majorité élue impose ses lois à la minorité. Ainsi, si une ethnie devient majoritaire, elle impose sa langue, son éducation, sa religion, etc. Ce système appelle inévitablement la revendication des autres ethnies et l'engrenage de conflits coûteux. Sa mise en place un peu partout dans le monde favorise **la guerre interne, c'est-à-dire toutes formes de violences et d'autodestruction dans le champ social, de véritables bombes à retardement.**

L'Union européenne tend à abolir les États nation des pays qui la composent mais au profit d'un méga État nation européen. Elle ne fait que remonter le problème un cran plus haut. L'étape suivante, déjà en marche, est celle d'un gouvernement mondial, une démocratie de plus en plus unitaire et donc de plus en plus éloignée des peuples. Dans cette logique, la seule échappatoire est la guerre interne.

Une autre voie est possible. Il faudrait pour cela que l'État ne soit plus amarré à la nation, cela signifierait que chaque peuple renonce à avoir un territoire pour lui seul. On verrait alors émerger l'Europe des peuples et non celle des gouvernements.

7. Métamorphose du parlement central

(page 73)

Le droit d'initiative populaire : minimum vital de la démocratie évolutive



En démocratie évolutive, l'État ne disparaît pas, il intervient au plan juridique. Les lois devraient apparaître là où naissent les questions. Par exemple, dans le cas des Écoles de la Société Civile, les cahiers des charges établis selon la charte font office de lois, sous la tutelle des conseils de coordination que chacun peut interpeller. Si après avoir saisi la commission de recours du conseil un citoyen pense qu'une loi est enfreinte, la voie judiciaire reste ouverte. S'il trouve qu'il y a une insuffisance au niveau de la législation, il pourra faire jouer son droit d'initiative populaire et proposer une modification ou une autre loi.

La création de ce droit d'initiative, qui existe en Suisse, est un point fondamental et incontournable de la démocratie évolutive. Pratiquement, les citoyens déposeraient leurs initiatives populaires auprès d'un organe indépendant, à fonction purement technique pour éviter que le jeu politique ne vienne s'y immiscer⁷.

En cas de problème, il est illusoire de croire que l'on peut décréter des solutions du haut d'un parlement unitaire. On ne peut que suivre les questions au jour le jour et trouver des remèdes provisoires, adaptés à des individus en devenir. Dans la vie sociale, tout organe conçu comme un point d'ancrage devrait pouvoir évoluer dans sa forme et dans son organisation.

⁶ Description détaillée d'un mécanisme simple de financement de ces écoles dans *Torrent de Jeunesse, restituer l'école aux enseignants et aux parents*, de Michel Laloux (note 10)

⁷ La constitution suisse permet aux citoyens d'intervenir également sur les lois qui ont été votées par le parlement, en les acceptant ou en les rejetant par votation populaire, si les citoyens en font la demande. C'est ce que l'on appelle le référendum. Ainsi, le peuple de ce pays est réellement le souverain.

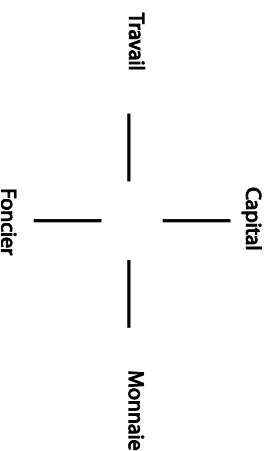
Le principe de la démocratie évolutive est de partir de l'existant et de mettre en place un cadre qui permette l'évolution. Dans le cas de l'éducation, il conviendrait de partir du parlement. Imaginons qu'il vote une loi définissant les règles du jeu des Écoles de la Société Civile. Celles-ci mettront peu à peu en œuvre une forme autonome de service public de l'éducation. Ce nouveau service prendra en main le domaine législatif attribué jusqu'à présent à un parlement dépourvu de compétence en la matière si l'on admet qu'en éducation celle-ci se forme dans la pratique quotidienne.

De cette façon, l'État passerait en douceur, au rythme des avancées populaires, d'une forme unitaire et figée à une dynamique évolutive, jusqu'au moment où le ministère de l'Éducation disparaîtrait de lui-même. Pour en arriver là, il faut imaginer que des parlementaires volent des lois qui rendraient finalement leur fonction inutile. C'est peut-être utopique mais la dégradation de la situation ne laisse pas d'alternatives. Ces forces d'évolution existent de toutes façons au sein du peuple. Si elles ne trouvent pas leur chemin dans la vie sociale, elles se retourneront contre elles-mêmes, prises en étau entre la sclérose bourgeoise et l'autodestruction.

8. La croix de l'économie

(page 83)

En démocratie évolutive, il est nécessaire de résoudre les tensions se manifestant dans ce que l'on appelle la croix de l'économie.



Il s'agit tout d'abord de savoir où s'arrête la nature et où commence l'économie.

Exemple : les mines sont naturelles et sauvages, les cueillir leur donne une valeur ajoutée (et les transformer en confiture encore plus) mais elles ne pénétreraient dans la sphère économique qu'à l'occasion d'un échange ou d'une vente.

Pour qu'un produit entre dans l'économie deux conditions sont donc nécessaires :

A. une idée (un concept), née d'un besoin, associée à la capacité de la mettre en œuvre

B. la possibilité d'échanger ou de vendre le bien ainsi produit, doté d'une valeur ajoutée.

Tout les économistes le savent, mais en avançant dans la complexité de leurs théories, ils perdent de vue ces deux fondamentaux. Les conséquences de cet oubli sont à l'origine du chaos de l'économie mondiale. La croix de l'économie permet de le comprendre en suivant l'évolution des phénomènes.

Le foncier et l'immobilier

Considérons l'achat d'un terrain nu. On paye un morceau de nature qui n'a pas, en tant que tel, de valeur ajoutée. Par conséquent la somme ainsi dépensée ne correspond pas à une valeur économique réelle, néanmoins elle agit sur le pouvoir d'achat et donc sur la demande de salaire, générant un effet qui se propage à l'ensemble du système. **Le fait de transformer la terre en marchandise engendre du désordre dans l'économie : l'argent quitte le circuit de l'économie productive pour venir s'immobiliser dans le sol, exerçant une tension vis-à-vis des autres valeurs résultant d'un processus réel de production.** Une valeur virtuelle s'introduit ainsi dans l'économie réelle et y agit de façon spéculative.

Si le sol n'est pas une marchandise, il conviendrait de gérer sa répartition en attribuant un droit d'exploitation, ou un droit d'usage, sur une certaine superficie. L'organe d'attribution resterait à déterminer selon les principes de la démocratie évolutive. A ce stade on ne peut que se limiter à dégager des principes et créer les conditions du changement.

Quant au bâtiment, il reste indéfiniment une valeur marchande, bien au delà de la valeur d'échange ajoutée par sa construction et ses aménagements. Il est donc payé plusieurs fois par les locataires ou propriétaires successifs, ce qui génère un engrenage de dérégléments répercutés à l'ensemble de l'économie : le prix de toutes les marchandises doit absorber la valeur spéculative ainsi créée.

Il faudrait aussi tenir compte du fait que toutes les parties d'une maison ne sont pas positionnées de la même façon dans l'économie. Les objets dont l'usage se confond avec leur consommation devraient être distingués de ceux dont la consommation se mesure à plus ou moins longue échéance : par exemple, les peintures murales s'usent beaucoup plus vite que les fondations ou la charpente. En économie, il s'agit de suivre les phénomènes dans le détail de leur réalité.

Le capital

Les phénomènes spéculatifs sont tout aussi développés dans le domaine de la Bourse. Les propositions visant à en limiter les effets, comme la taxe Tobin, n'offrent qu'un court répit sans aborder la cause.

Le capital n'est ni bon ni mauvais : il est nécessaire pour démarrer une entreprise. Mais il devrait simplement servir à amorcer la pompe et non à créer une rente pour le prêteur ou l'actionnaire. Imaginons un grainetier qui, au lieu de vendre ses semences, demanderait aux jardiniers un droit sur toutes leurs récoltes à venir ! Le problème réside dans le droit durable conféré au capital.

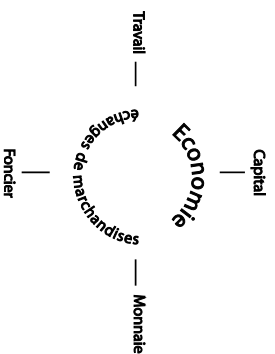
D'un côté, le service que rend l'apporteur en capital doit être rémunéré de façon à ce que l'investisseur trouve un avantage à ce type de placement. D'un autre côté, lorsque l'entreprise grandit et dégage du bénéfice, ce n'est plus le capital qui la porte mais la vitalité de son activité. Elle devrait donc être autonome et se passer de ce qui l'a aidée à faire ses premiers pas, au lieu de quoi elle est à l'image d'un jeune qui resterait sous la coupe de ses parents une fois adulte. Une personne morale (entreprise, collectivité) passe par les stades d'évolution que traverse l'enfance. Il conviendrait d'en tenir compte.

La législation devrait permettre à l'entreprise de racheter son capital. Le mode d'extinction du capital serait prévu d'entrée de jeu, dès la souscription.

Ainsi, le capital pourrait être assimilé à un prêt. L'entreprise rembourserait les actions sous telle forme lorsque telles conditions sécurisantes et préalablement définies se réaliseraient, avec une plus value comprise dans telle fourchette. Ces versements seraient pris en compte lors de "l'extinction" du capital.

Quand un investisseur acquiert le droit d'empocher les bénéfices ou de participer au jeu des spéculations sur la vente des actions, il devient acquéreur. Le capital est alors détourné de sa fonction première d'aide au démarrage pour devenir une marchandise : on parle d'ailleurs de « produits financiers ».

Notons qu'une société anonyme peut avoir un capital important et être au bord du dépôt de bilan, ce qui relativise bien le rôle du capital, tel qu'il figure au bilan de l'entreprise. En définitive, que la propriété du capital soit privée ou étatique est un faux problème.

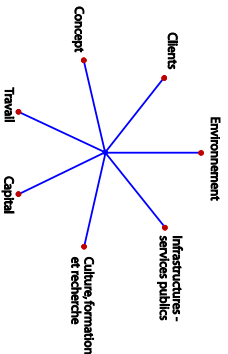


On se focalise sur le capital et le travail en les opposant de façon binaire, mais en réalité l'existence d'une entreprise dépend de sept cofacteurs :

Les sept facteurs nécessaires à l'existence d'une entreprise

1. Le capital : pour démarrer l'entreprise
2. Le travail : pour assurer la production
3. Un concept d'entreprise et de produit
4. Des clients : la reconnaissance de leurs véritables besoins pourrait faire naître un marketing à visage humain qui changerait la notion de rentabilité
5. L'environnement : la dégradation des écosystèmes due à la recherche de rentabilité immédiate a un réel impact économique (estimé à 5% à 20% du PIB mondial dans les années à venir⁴)
6. Les infrastructures / services publics et tout ce qui est financé par l'impôt – auquel l'entreprise contribue : routes, électricité, telecom, poste, etc.
7. La culture / formation / recherche : facteurs contribuant à l'équilibre social nécessaire à celui de l'entreprise

Le renversement de l'attitude vis-à-vis du capital conduira l'entreprise à se sentir concernée par la totalité de la vie sociale et à trouver justifié que les profits aillent vers ces sept domaines. La bonne santé de l'économie est à ce prix.



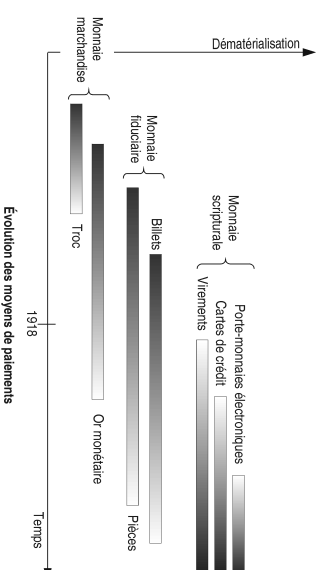
Les sept facteurs nécessaires à l'existence d'une entreprise

⁴ Avant d'être prise au sérieux cette question est passée par plusieurs phases. Lorsque les écologistes en parlant, on se moquait d'eux. Quand ce furent les médias, on prit cela comme une information, vite oubliée. Puis les politiciens introduisirent un peu de verdure dans leurs programmes : on y vit de l'opportunisme. Ensuite, ce fut au tour de la communauté scientifique de se saisir du problème : là on a réellement dressé l'oreille. Maintenant que l'économie intègre l'environnement comme donnée économique, le monde commence à bouger. (note 13)

9. Une monnaie d'avenir

page 109

Évolution des moyens de paiements dans le temps et processus de dématérialisation de la monnaie



Les banques créent sans cesse de la monnaie en prêtant de l'argent dont elles ne disposent pas en caisse et qui va circuler grâce à nos achats. La banque détruit de la monnaie lorsque nous remboursons nos emprunts en annulant les sommes correspondantes de notre dette. La valeur de la monnaie est garantie par notre capacité de remboursement, estimée par le banquier. La capacité de prêt de la banque est fonction d'une part des dépôts, d'autre part du taux de risque lié au type de prêt, ce qui correspond à une couverture, dont le taux a varié au cours du temps.

Brève histoire de la monnaie au XXème siècle

Les facteurs du foncier, du capital et de la monnaie, devenus tous les trois des marchandises, ont causé d'énormes déséquilibres socio-économiques après la première guerre mondiale : crash de 1929, montée du fascisme en Allemagne et en Italie, ...

Pour obtenir une stabilité monétaire, il aurait fallu rompre avec l'arrimage de la monnaie à l'or afin de lui ôter son caractère de bien échangeable, objet de spéculation. Il aurait fallu adosser la valeur de la monnaie sur l'économie elle-même, passer de la couverture or à la couverture commerciale.

La situation s'est considérablement aggravée à la fin de la deuxième guerre mondiale : en 1944, les américains, en position de force, ont réussi à imposer une parité fixe du dollar par rapport à l'or dans le cadre d'une nouvelle institution, le Fond Monétaire International. Chaque pays participant au FMI s'engageait à soutenir le cours de sa monnaie par rapport au dollar. En théorie, les dollars détenus par les banques centrales étaient convertibles en or de la banque centrale américaine qui était donc tenue à une rigueur monétaire. Dans la pratique les États-Unis détenaient une minorité de blocage au FMI qui leur a permis d'émettre une profusion de dollars sans contrepartie pendant une vingtaine d'années.

Ces dollars se sont déversés sur l'Europe – tout d'abord dans le cadre du plan Marshall d'aide à la reconstruction. En 1970, cinq fois le stock d'or de leur banque centrale se trouvait en dehors des États-Unis, montant s'accroissant à une vitesse vertigineuse. La marchandisation de la monnaie s'est aggravée avec la dollarisation de l'économie. Les eurodollars, très mobiles, ont été investis sur les marchés des changes pour spéculer contre les monnaies des autres pays. Cette masse virtuelle a progressé dans des proportions plus élevées que l'économie réelle. Les détenteurs de ces capitaux flottants faisaient fortune dans le déchaînement d'un capitalisme sauvage. L'augmentation vertigineuse de la dette des pays pauvres n'est qu'un exemple des dégâts collatéraux engendrés par cette situation. Une forme de barbarie s'est installée dans l'économie et n'a cessé de se développer depuis.

En 1971, la Federal Reserve Bank américaine a suspendu la convertibilité du dollar en or car elle n'était plus en mesure de rembourser les dollars aux banques centrales européennes. Au lieu de la stabilité des monnaies, l'anarchie s'est installée. **Il faut comprendre que la monnaie ne peut être à la fois une marchandise et une unité de compte. C'est comme si la longueur du mètre variait tous les jours.** L'instrument de mesure devient lui-même une marchandise.

Il est urgent d'introduire deux types de monnaie

L'argent est apparu en raison du besoin de décalage entre la vente de biens et l'achat d'autres biens ou services. Il ne devrait être que la mesure comptable de ce décalage dans le temps.

Il nous faut changer notre conception de la balance des paiements et introduire deux types de monnaies : l'une pour les échanges commerciaux (balance commerciale), l'autre pour les investissements (balance financière). La disproportion entre le commerce réel et l'économie virtuelle est devenue énorme : les transactions de capitaux représentent vingt fois le volume des transactions commerciales. Une seule société financière peut faire baisser ou monter le cours d'une monnaie en quelques heures selon l'orientation de ses achats sur le marché des changes. Ce type de spéculation introduit du chaos dans l'économie réelle et c'est le consommateur qui en fait les frais.

La balance des paiements distingue la monnaie de consommation et la monnaie d'investissements mais elle les réunit dans un même total alors que la première est utilisée à court terme et la seconde à moyen ou long terme. Il faudrait deux circuits monétaires distincts.

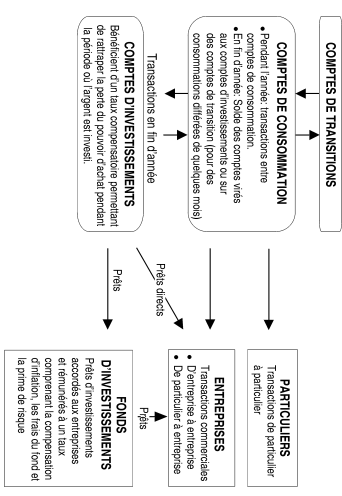
Dans cette hypothèse, les comptes courants serviront à régler uniquement ce qui a trait à la consommation ; à la fin de l'année, leur solde (sauf une réserve pour le mois de janvier) sera transféré sur des comptes d'épargne. En cours d'année, le transfert d'argent d'un compte de consommation ne pourra être transféré que vers un compte de même type. Ainsi les entreprises utilisant des paiements différés ne pourront plus placer leurs excédents de trésorerie sur les marchés des changes ou à la bourse.

Si une entreprise veut investir dans une autre, l'argent devra transiter par son compte d'épargne, mais afin d'éviter la spéculation à court terme, le retour de l'argent d'épargne vers un compte de consommation sera pénalisé.

Les intérêts marchands qui contribuent au chaos de l'économie seront remplacés par un taux compensatoire correspondant à la perte du pouvoir d'achat pendant la durée d'immobilisation des sommes investies. Le but est d'éviter de faire travailler l'argent.

L'argent de l'épargne deviendra une monnaie de prêt permettant au banquier de constituer un fond d'investissement, lequel prêtera à des entreprises ou institutions pour leur démarrage ou leur développement.

Circulation des monnaies de consommation et d'investissements



La monnaie de consommation : une simple unité de mesure

En tant qu'unité de compte, la monnaie de consommation est l'instrument de mesure permettant de comptabiliser les ventes, les achats et tout ce qui en découle, notamment les salaires. Par conséquent, elle reflète tout ce qui se passe dans l'économie réelle. **La masse de monnaie en circulation correspondant exactement à des opérations de production et de vente, cette monnaie est la plus fiable qui soit.**

Dans le cas des échanges internationaux, il n'y a plus de problème d'excès ou de manque de telle ou telle monnaie puisque l'argent n'est pas stocké : il suffit de traduire la somme reçue dans la monnaie du marché d'accueil en se basant sur le prix réel des marchandises dans les deux pays concernés. Exemple, si 1 kg de pain coûte 3 dans un pays et 1 dans l'autre, le taux de conversion correspondra à ces chiffres.

Si les monnaies de deux pays cessent d'être marchandises et se cantonnent dans le rôle d'unité de comptes, la convertibilité entre elles devient totale. Libeller les exportations dans l'une ou l'autre monnaie n'a aucune incidence, à condition que les critères d'évaluation des indices des prix soient les mêmes dans chacun des deux pays. C'est aussi simple que de traduire des yards anglais en mètres ; mais tout comme on a adopté un seul système de mesure pour les longueurs, on pourrait aussi convenir d'une monnaie commune.

Toute l'économie classique est basée sur un idéal d'équilibre des balances des paiements. Pour enrayer les déséquilibres, de nombreux pays ont dû orienter leur production vers l'exportation : les devises rentrent mais la famille régresse. **Avec le double système monétaire préconisé, la balance commerciale d'un pays peut être indéfiniment déficitaire vis-à-vis d'un autre pays sans que cela influe sur sa monnaie ou sur les choix répondant aux besoins de sa population.** Dans tous les cas, la gestion de la double monnaie doit être très rigoureuse pour rester stable et fiable.

L'adoption unilatérale du double système

Il est théoriquement envisageable qu'un pays adopte unilatéralement le double système. Pour cela, il faudrait qu'il ait préalablement adopté une loi sur le capital – désormais considéré comme un prêt – qu'il ait durablement une balance commerciale positive et que sa banque centrale ait des réserves de devises suffisantes pour absorber le choc des relations monétaires à l'international. Dans la panique boursière qui s'ensuivrait néanmoins, les investisseurs ayant opté pour le remboursement par l'entreprise ne perdraient pas.

Comment limiter les risques d'emballlement

Dans ce contexte, le financement de la création ou du développement des entreprises nécessitera de nouvelles compétences de la part des banquiers qui devront évaluer la viabilité du projet de l'entreprise en raisonnant de façon beaucoup plus large.

Deux facteurs pourraient limiter les risques d'emballlement général. Premièrement, le volume des prêts pourrait être adossé au volume des dépôts sur les comptes d'épargne. Deuxièmement, du strict point de vue de l'économie, l'examen isolé des comptes d'une entreprise n'est pas suffisant : les conséquences de son activité sur la société et l'environnement peuvent être ruineuses pour le pays. En intégrant les effets induits par certains produits sur la santé publique, on s'apercevrait que l'entreprise n'est pas bénéficiaire mais déficitaire et que les dividendes versés à certains actionnaires sont en réalité financés par les cotisations de l'assurance maladie.

Des cercles de consommateurs et de producteurs pourraient être associés aux banquiers et aux assureurs dans les décisions de financement d'une entreprise. Il serait ainsi possible d'examiner si une telle entreprise va contribuer à une saine évolution de la masse monétaire ou, au contraire, induire un effet de surchauffe de la consommation. Tout est là : là est la vraie globalisation.

Le budget de l'État

Avec la démocratie évolutive, le budget de l'État prendra une autre forme. La gestion de la partie de l'administration prise en main par la Société Civile sera beaucoup moins lourde et de nombreuses dépenses purement administratives seront divisées par dix. Seront notamment éliminés les énormes frais générés par le désir de puissance de l'État unitaire ou les besoins politiques en vue de gagner une élection.

Si le budget de certains états est dans un gouffre abyssal, cela procède aussi d'un attachement à des formes antiques de gouvernement. **Croire en un État providence doté de moyens importants, c'est croire que l'État a une existence par lui-même, ce qui est une illusion.** Nous sommes généralement rigoureux dans la gestion de notre budget personnel et nous évitons de vivre au dessus de nos moyens parce que nous sommes directement impliqués. Au niveau collectif, seule une démocratie évolutive permet une telle implication.

L'adoption du double système par l'Union européenne

Plusieurs pays peuvent s'associer pour adopter le système des deux monnaies. C'est l'option la plus vraisemblable à terme. L'Union européenne est bien placée du fait de son poids économique et parce qu'en adoptant une monnaie commune elle a montré que des transformations structurelles de ce type sont possibles.

L'Audit Bancaire Central ou le nouveau rôle de la banque centrale

Dans ce nouveau système, la banque centrale deviendrait presque exclusivement un organisme de surveillance du fonctionnement du système bancaire en relation avec les deux types de monnaies. Elle pourrait aussi être responsable de la fabrication des billets et des pièces ainsi que de leur distribution. Il appartiendrait à des associations de citoyens impliqués dans l'économie d'en désigner les dirigeants.

De l'argent qu'on « a » à l'argent qui « est »

Il nous paraissait évident, jusqu'à présent, que l'argent nécessaire à la création d'une entreprise avait été accumulé auparavant et détenu par quelqu'un. En tant qu'avoir, la monnaie basée sur le passé donne un pouvoir phénoménal à ceux qui ont amassé. Dans ce domaine comme dans d'autres, il nous faut maintenant passer de l'avoir à l'être. **Lorsqu'il devient le simple instrument de mesure des flux de l'économie, l'argent est le reflet exact et instantané des échanges : il acquiert sa valeur d'un engagement sur l'avenir.**

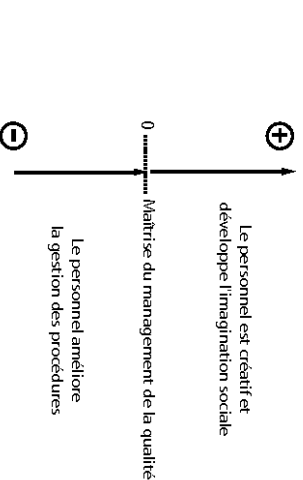
10. Aux ressources de l'humain

(page 151)

Le problème des systèmes d'éducation se prolonge dans la sphère professionnelle. On ne s'intéresse pas réellement au développement des facultés individuelles et au fait qu'elles puissent s'exprimer dans le travail. La gestion des compétences du personnel est centes à la mode mais les formations proposées sont superficielles et rapides, souvent décevantes car on en ressort informé mais pas transformé. Les managers s'attendent à un retour sur investissement comme dans le domaine de la production.

La plupart des employés pointent des dysfonctionnements dans les relations interpersonnelles, lesquels sont à l'origine d'occasions manquées difficiles à déceler et donc à chiffrer. Le coût social et productif des comportements inadéquats s'exprime en manque à gagner plutôt que par une perte directe.

En ce début du XXIème siècle, tous les produits ont un niveau technologique comparable car les innovations sont vite reprises. Les entreprises ont assimilé l'importance de la dimension marketing et la nécessité de méthodes et outils de gestion performants : elles se différencient de moins en moins les unes des autres. **Quand tous les domaines techniques sont maîtrisés, c'est la qualité des relations humaines dans l'entreprise qui permet de saisir les occasions et engendre les gains de productivité.**



Mesure de la productivité naissant de l'imagination sociale

Il faut un grand climat de confiance pour que l'imagination sociale puisse s'exercer. Ce qui compte c'est la possibilité de s'identifier sincèrement avec l'entreprise. Les gens ne sont plus dupes des méthodes gadgets visant à générer un sentiment d'appartenance avec délocalisation surprise à la clé.

Nous avons vu les conséquences de la marchandisation des actions de l'entreprise. Cette forme de possession du capital génère de multiples problèmes dans les relations de travail. On est loin d'en avoir mesuré toutes les conséquences.

Humaniser le travail : cesser de se vendre pour gagner son pain

Contrairement à l'artisan qui est rémunéré par la vente des objets qu'il a fabriqués avec son outil de travail, le prolétaire n'a rien d'autre à vendre que sa force de travail, laquelle devient donc une marchandise. C'est une forme de déshumanisation qui se produit dans toute situation où l'on a l'impression de se vendre en gagnant sa vie^e au lieu de la réaliser.

Les chômeurs témoignent du fait que le travail est beaucoup plus qu'un gagne-pain. Il est l'une des voies par lesquelles nous exerçons nos facultés et donc par lesquelles nous nous réalisons. Nos potentiels inemployés sont des forces qui nous détruisent.

Chacun a besoin d'avoir de l'autonomie pour les tâches qui le concernent. C'est alors que l'on peut donner sa mesure et se sentir respecté pour ce que l'on est. Avec le travail à la chaîne l'industrie a touché une limite et la rentabilité du taylorisme est remise en cause au profit du travail en équipes autonomes. **Pour évaluer la productivité de façon réelle, il faut introduire tous les paramètres : absentéisme, accidents, maladies, dépressions nerveuses, conflits, etc. qui ont un coût indirect.**

A tous les niveaux, dans tous les métiers, la négation de l'humain a un coût qui ira grandissant. La première chose à faire serait de repenser le lien entre l'employeur et l'employé, à partir d'une base stable. Cette base, c'est le stade adulte de l'entreprise lorsqu'elle a rembourssé les apports en capital. Ceux qui y travaillaient ne sont plus soumis aux pressions des actionnaires mais ne peuvent pas non plus bénéficier de leur soutien. Ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes : en ce sens, ils sont en condition de fonctionner comme une équipe.

Un contrat collaboration et un contrat rémunération pour chaque employé

La forme de l'entreprise importe moins que son lien juridique à chaque employé, lequel sera déterminant pour faire face à certains aléas. Deux situations typiques et opposées se

^e L'expression « gagner sa vie » est symptomatique de l'inhumanité du système. Note de l'auteur du synopsis : Pourquoi devrait-on gagner la vie qui nous est donnée gratuitement à la naissance ?

présentent couramment : une entreprise a du travail mais pas d'argent, ou bien elle a de l'argent mais pas assez de travail. Jusqu'à présent il n'y a qu'un seul type de contrat pour gérer ces deux cas. Conséquence : on licencie du personnel expérimenté, quitte à réembaucher plus tard, ou bien on ferme.

On pourrait anticiper ces situations, en faisant signer deux contrats à l'employé. L'un pour la collaboration, l'autre pour la rémunération. Ces deux éléments pourraient être dissociés en fonction de la situation de l'entreprise. Si une entreprise a de quoi rémunérer son personnel mais n'a plus de travail parce qu'elle a trouvé une méthode de production ne demandant que la moitié du personnel, seul le contrat de collaboration serait rompu et la rémunération se poursuivrait dans des conditions à préciser selon le contexte. Inversement, si une entreprise a du travail mais des problèmes d'argent, l'employé continuerait d'y travailler mais son salaire serait réglé par une organisation qui remplacerait la traditionnelle caisse de chômage, laquelle le paierait de toutes façons s'il était licencié.

Pour anticiper les difficultés, on peut envisager deux autres mesures proposées par des économistes proches de Lucien Pfeiffer¹.

Mutualiser les résultats des entreprises pour couvrir les risques économiques

La première mesure vise à mutualiser les résultats des entreprises pour couvrir le risque de déficit sur un exercice. Celui-ci serait évalué par rapport à un plan financier sur trois ans, examiné par les spécialistes de la mutuelle afin de s'assurer que les salaires ou les dépenses ne sont pas trop élevés par rapport aux critères admis par l'assurance. Si l'entreprise reste déficitaire, l'assureur pourra proposer des mesures, par exemple un changement au sein de la direction ou un repositionnement des produits. Si l'entrepreneur refuse, son plan de financement ne sera pas accredité et il devra trouver d'autres ressources ou cesser son activité.

Le risque que la mutuelle d'assurance soit elle-même en faillite est minime car l'ensemble des bénéfices des entreprises d'un pays est largement supérieur à l'ensemble des pertes. Ce système aurait aussi pour effet de limiter la création d'entreprises trop hasardeuses.

Sortir les salaires du compte de charges et les imputer sur le résultat

La deuxième mesure consiste à inverser la formule comptable. Normalement les salaires font partie des charges, lesquelles sont imputées sur le prix de revient. Cette situation donne l'impression aux salariés de coûter de l'argent à l'entreprise, au même titre que les matières premières, alors qu'ils lui permettent d'exister : cela contribue fortement au fait que le travail soit considéré comme une marchandise. Il serait plus sain de prélever les rémunérations sur les résultats de l'entreprise. Si l'on gère le capital comme une dette que l'entreprise doit rembourser, cela donne l'équation suivante :

$$\begin{array}{rcc} \text{RESULTAT} & = & \text{PRIX DE VENTE} - \text{PRIX DE REVIENT} \\ \downarrow & & \downarrow \\ \text{REMUNERATION} & & \text{REMBOURSEMENT} \\ \text{DU PERSONNEL} & & \text{DU CAPITAL} \end{array}$$

Dans cette perspective, le personnel touchera un acompte de son salaire annuel chaque mois et le solde en fin d'année. Si les résultats sont insuffisants, l'assurance prendra le relais. Par rapport à l'option mutualisation précitée, l'assurance ne couvrira pas la totalité de la rémunération et l'employé touchera un peu moins en cas de pertes. Par contre, étant associé au résultat de l'entreprise, il touchera davantage en cas de bénéfices. C'est la situation de l'artisan indépendant.

¹ *Une La fin du capitalisme... et après ?*, de Lucien Pfeiffer, éditions Yves Michel (notes 24 et 25)

Déconnecter le salaire du travail par tous les moyens

Si l'on veut parvenir à ce que le travail soit autre chose qu'une marchandise, qu'il corresponde le plus possible à la dignité humaine, il faut prendre des mesures pour commencer dès aujourd'hui à déconnecter le salaire du travail⁹. L'important est de comprendre le principe et ensuite d'en chercher des formes d'applications viables y compris dans les grandes entreprises. Le but est d'abandonner les rapports de patron à employé au profit des relations de partenariat.

Créer des sociétés de partenaires

Prenons l'exemple d'une entreprise de transport : les chauffeurs peuvent racheter un camion à leur employeur et se mettre à leur compte tout en continuant à travailler pour l'entreprise. Ils peuvent aussi se grouper en coopératives ou sociétés de partenaires¹⁰, ce qui permet de mutualiser les tâches administratives. On peut imaginer qu'une ligne de production fasse de même chez Renault ou dans n'importe quelle usine.

Il est difficile d'envisager autre chose que des rapports de force dans le monde du travail, pourtant la transformation de ces rapports est vitale pour que les facultés créatrices de chacun se déploient également dans la sphère professionnelle.

Le chômage : un problème mal posé

Nous croyons manquer de travail mais il s'agit d'une vision non-globale de la société. Le partage du temps de travail est une solution compliquée qui a montré son inefficacité. En réalité, le chômage est un problème mal posé. Il s'agit d'arriver à ne plus traiter le travail comme une marchandise. Sinon on s'enferme dans le domaine de la production et des services marchands, lequel sera de moins en moins demandé du fait de l'automatisation de la production et de la rationalisation de la gestion. En revanche, les besoins sont réels et urgents dans deux secteurs en particulier.

Le premier réservoir de travail potentiel est l'agriculture. Les difficultés actuelles de la profession viennent de la confusion entre collaboration et rémunération, ainsi que des méthodes de production de plus en plus industrielles. Pour autant le besoin d'une alimentation saine, produite localement, est réel, et une agriculture respectueuse du sol et des animaux exige plus de travailleurs. Il y a là un vrai problème social et environnemental dont la solution améliorera considérablement la situation du chômage.

La deuxième source majeure d'emplois concerne le tiers secteur¹¹ qui correspond au domaine des services non marchands fournis par le monde associatif, que ce soit dans les domaines culturel, éducatif, social, environnemental ou humanitaire. Les besoins en personnel y sont énormes. La cause en est majoritairement le chaos social engendré par le fait que le travail est considéré comme faisant partie de l'économie marchande, alors qu'il est un droit fondamental. Si l'économie est au service de l'humain, elle devrait se plier au droit de chacun à un travail et donc à un contrat de collaboration.

La rémunération devrait également être réglée par le droit. Son financement requiert toutefois une vision globale. Les économies liées à la diminution du chaos social et sanitaire n'y suffiraient pas. Les trois autres paramètres de la croix de l'économie – foncier, capital et 27)

⁹ Le salaire s'est généralisé avec l'industrialisation, c'est-à-dire avec la marchandisation du travail.

¹⁰ Selon Lucien Pfeiffer, la société de partenaires est une société commerciale constituée exclusivement par des personnes physiques ayant un statut de travailleurs indépendants rémunérés par les résultats distribuables de la société. Néanmoins leur responsabilité est limitée à 1500 euros. Le capital des sociétés de capitaux est remplacé par un fonds social impatrimonial, alimenté par un prélèvement sur la valeur ajoutée. En complément, pour financer le développement et la garantie des tiers, est constitué un fonds d'épargne, alimenté par un prélèvement sur les résultats avant répartition. La société de partenaires peut embaucher un nombre de salariés équivalent au nombre de partenaires, qui sont tenus de devenir partenaires à leur tour au bout de trois ans ou de quitter la société. (note 27)

¹¹ Selon l'expression de Jeremy Rifkin, économiste américain, auteur de *La fin du travail*

monnaie – sont intimement liés à la question. Les mesures prises en démocratie évolutive apportent des solutions :

- Le foncier : une diminution de 15% des loyers des logements déjà amortis permettrait de financer plus d'un million d'emplois payés au SMIC.
- Le capital : une fois remboursé aux apporteurs, l'argent devient en partie disponible pour financer le tiers secteur.
- La monnaie¹ : si une association a du travail pour une personne mais pas d'argent, la monnaie correspondant à son salaire pourrait être créée en fonction de la consommation à venir de cet employé, autrement dit de l'activité économique qu'il va générer pendant l'année. Le système resterait ainsi parfaitement équilibré.

Avec ce dispositif, il serait possible d'attribuer, sous une forme non-étatique, un salaire de base à tout le monde. A la différence d'un RMI généralisé, le montant permettrait de vivre décemment et ne serait pas accordé à l'issue d'un parcours de dégradation sociale inutile et culpabilisant. Entre l'agriculture et les services non marchands, nous avons vu qu'il y avait suffisamment de tâches intéressantes et utiles à effectuer pour que chacun puisse exercer une activité valorisante, grâce à des formations réellement adaptées.

Le chômage n'existe que parce que l'on a couplé rémunération et collaboration, ce qui nous empêche de nous poser les bonnes questions par rapport aux besoins de la société et à leur financement.

11. La formation des prix

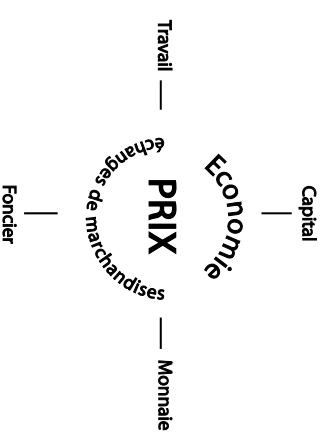
(page 187)

On peut imaginer comment chacun des quatre points de la croix de l'économie interfère dans n'importe quelle activité et, partant de là, comment chaque personne s'insère dans l'économie. Mais, comme nous l'avons vu, les quatre points cardinaux que sont le foncier, le capital, la monnaie et le travail doivent rester en dehors de l'échange : ils relèvent de la sphère du droit qui règle la place qu'ils occupent et leur rôle par rapport au domaine de l'économie.

A cet effet, **l'appartient désormais à la société civile de s'organiser pour créer les organes qui permettront l'adoption des lois. Les conventions collectives et les accords salariaux par branches d'activités montrent que le juridique peut naître ailleurs que dans un parlement.** Toutefois, le climat de confrontation dans lequel se déroulent les discussions pourrait être remplacé par un climat de concertation si les rapports entre capital et travail changeaient. Ce mécanisme suppose la création d'un droit d'initiative populaire pour permettre aux citoyens de déposer des projets de lois. (voir chapitre 7)

Cinquième élément au cœur de la croix de l'économie : le prix

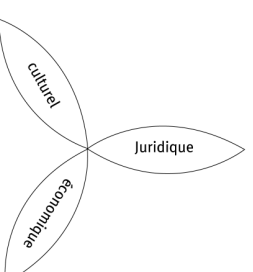
Pour que la croix de l'économie soit un outil pleinement efficace, il faut rajouter un cinquième élément : le prix. Les quatre points cardinaux ont certes une influence sur le prix. Mais tout change selon que cette influence est déterminée à partir de la sphère juridique ou à partir d'un facteur économique régi par l'offre et la demande.



Dans le premier cas l'économie est au service de l'Homme, dans le deuxième cas l'Homme est asservi aux lois du marché. Prétendre que « la main invisible du marché » va régler l'économie, c'est affirmer que celle-ci obéit à des lois mécaniques. Mais derrière ces mécanismes se cachent les instincts de possession, de puissance et de domination, et nous constatons que loin de régler les crises, ces lois aboutissent à une déshumanisation de la société, évidemment causée par sa marchandisation.

Les trois domaines de la vie sociale en démocratie évolutive

Il est clair qu'il faut distinguer ce qui est marchandise, qui appartient à la sphère économique, de ce qui ne l'est pas et qui relève de la sphère juridique. Pour autant, on a vu que l'éducation pâtissait à la fois de trop de droit et trop d'économie. Il faut donc distinguer un troisième domaine : la sphère culturelle. La vie sociale contient de fait ces trois domaines qui sont reliés mais ne doivent pas empiéter l'un sur l'autre. L'important est de saisir qu'ils doivent être pensés à partir de logiques différentes. (voir note (a) sur la tri-articulation)



Trois données associées pour la détermination du prix : le législatif, la concertation et la compétence

En ce qui concerne les salaires, le législatif devrait donner un cadre permettant de fixer des conditions humaines de rémunération et d'adapter le prix en conséquence. On éviterait ainsi l'inégalité croissante des salaires conditionnées par l'offre et la demande.

Si le prix d'une marchandise est déterminé par la loi et le marché, **il devient nécessaire d'élargir la compréhension que l'on a du marché, connoté d'agressivité, à deux notions associées : la concertation et la compétence.**

Dans cette perspective, la concertation serait le partenariat entre producteurs, distributeurs et associations de consommateurs. La décision du prix interviendrait après l'exposé transparent des problématiques et des besoins des trois parties. Ce partenariat déboucherait sur l'engagement des consommateurs à acheter une certaine quantité à un prix convenu.

¹ Voir le chapitre sur la monnaie de consommation, considérée non comme un avoir du passé mais créée par rapport au volume de l'économie de l'année en cours.

Ici encore le droit interviendrait pour éviter le dumping concurrentiel grâce aux sociotaxes et écotaxes. Le propre de notre système de capitalisme sauvage est d'externaliser une partie des coûts et de les faire supporter par l'ensemble de la société. Au prix affiché du « made in Taiwan », il faut ajouter le coût environnemental, le chômage, l'augmentation des coûts de la santé et de la criminalité, etc. Ce que le consommateur pense économiser en achetant à bas prix, il le paie sous la forme des cotisations sociales, impôts et taxes qui en financent les effets collatéraux. Les discussions dans les cercles de concertation permettraient de dissiper l'illusion que les prix affichés sont réels. **En poussant le raisonnement, on comprend que des prix trop bas font baisser le pouvoir d'achat et augmentent les profits du capital.**

Un exemple de partenariat réussi au Japon

Les constructeurs de voitures japonais ont vu baisser leur prix de revient quand ils se sont mis à considérer leurs fournisseurs comme des partenaires qu'ils intégrèrent dès la conception d'un nouveau modèle : ils ont ainsi pu diminuer considérablement le temps de travail et le nombre de défauts qui avaient un impact sur le prix final.

La juste place de la concurrence

Dans un système de concertation, à qualité égale, les raisons de la différence de prix seront examinées en détail. Dans tous les cas, on verra que cette différence provient de la supériorité réelle d'une ou plusieurs compétences de l'entreprise la moins chère : meilleure méthode de gestion, modes de production innovants, personnel plus performant, etc. C'est l'endroit où la concurrence s'exerce à juste titre. L'offre et la demande ont ici pour base l'évolution des acteurs de l'économie, c'est-à-dire des êtres humains, et non la tyrannie du marché.

Le cercle vertueux de l'offre et de la demande

La variété de l'offre devrait refléter les compétences et la créativité des acteurs de la production. Et pour que cette offre s'enracine dans une réalité économique, il faut qu'elle rencontre les besoins, les inspirations et les idéaux des demandeurs, c'est-à-dire des consommateurs. L'offre et la demande émanent de ce que nous sommes en tant qu'individus. Sur un plan collectif, elles sont le reflet de notre culture et de notre éducation. **Si notre système éducatif favorisait le développement de nos dispositions les plus élevées, l'offre et la demande de productions et de prestations seraient plus riches et plus culturelles.**

Un label éthique de la formation des prix

Le schéma qui suit montre que les domaines juridique et culturel influencent certains éléments du prix, dans l'ordre indiqué. On voit comment le processus conduisant à la formation des prix peut devenir éthique. La notion de commerce équitable a émergé dans les échanges avec le tiers monde, mais pour qu'elle devienne un facteur d'harmonie pour l'économie, elle devra se développer partout. **On pourrait imaginer un label qui permette de mesurer la manière dont les prix se forment : ce serait le label éthique le plus large car il inclurait tous les autres. On parviendrait ainsi à une nouvelle forme de marketing, basé sur la concertation entre producteurs, distributeurs et consommateurs. Ce marketing de concertation remplacerait celui qui existe aujourd'hui et qui s'apparente souvent à un marketing de manipulation.**

Éléments intervenant dans la formation du prix

- Besoins de la société (contributions)
- Revenus du personnel
- Environnement
- Investissements
- Immobilier
- Machines & matériel
- Matières premières
- Consommations intermédiaires
- Production
- Administration
- Commercialisation
- Marketing de concertation
- Organisation
- Ressources humaines
- Management
- Creativité

Juridique →

← Culturel



MARKETING DE CONCERTATION

Cercles de concertation :
producteurs + distributeurs + consommateurs



PRIX

12. Au cœur de la démocratie

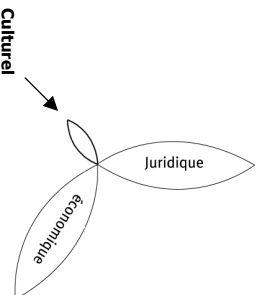
(page 207)

Si il n'avait pas oublié ses idéaux premiers, Napoléon aurait favorisé le renversement des anciens régimes et permis aux peuples conquis de se gouverner par eux-mêmes. Mais il était tombé dans le piège du pouvoir central et dès lors, s'éloignant toujours plus du peuple, sa stratégie consista à chercher des accords avec les autres pouvoirs centraux. La vie de Napoléon a un caractère prophétique pour les deux siècles qui ont suivi. Elle annonce ce vers quoi va l'humanité lorsqu'elle s'appuie sur des formes anciennes, en l'occurrence une démocratie théocratique, basée sur un pouvoir central s'exerçant par le haut.

Dans son essence, le pouvoir procède par exclusion. Celui qui le détient rejette les autres dans l'opposition. Les quelques personnes qui partagent ce pouvoir ne peuvent prétendre répondre à toutes les questions. Même ceux qui les ont soutenus finissent par ne plus se reconnaître dans leurs dirigeants. Ceux-ci sont devenus étrangers aux impulsions concrètes de vie qui parcourent la société et qui sont infiniment plus subtiles que le plus élaboré des programmes gouvernementaux. Nous prétendons être modernes alors que nous faisons du neuf avec de l'ancien, comme Napoléon en son temps.

Les signes de décomposition avancée de la civilisation industrielle sont évidents, mais nous la maintenons en état de survie artificielle au lieu de tourner la page et de nous tourner vers d'autres formes sociales. L'économie joue un rôle actif dans ce processus mortifère.

Les trois domaines de la vie sociale en démocratie théocratique



L'économie et l'État – c'est-à-dire l'ordre juridique – sont hypertrophiés. La culture se trouve soumise aux diklats de ces deux tyrans. D'où l'importance de libérer l'éducation de l'emprise de l'État. C'est la première étape en vue d'instaurer une démocratie évolutive. Elle viendra des individus lorsqu'ils pourront développer les impulsions de vie dont ils sont porteurs. C'est le rôle de la culture de permettre cette éclosion.

Lorsque cet éveil créateur ne se produit pas, l'individu est pris entre deux tendances : la résignation ou la révolte. Entre ces deux maux, le pire est le renoncement. Pour autant, il ne s'agit pas de prôner la violence mais d'en comprendre les causes et d'agir sur celles-ci. La lutte contre la violence passe par là.

La réponse actuelle de l'État – expulsion, privation des allocations familiales, présence policière dans les écoles, etc. – illustre le processus d'exclusion inhérent à cette forme d'État. La violence appelle la violence et, lorsqu'un seuil de désordre est dépassé, les citoyens eux-mêmes réclament fermeté et répression. C'est un cercle vicieux dont on ne sort qu'en faisant preuve d'imagination et de créativité⁴. Dans cet esprit le concept de démocratie évolutive permettrait une transformation non violente de la société. Un indice annuel de la violence serait d'ailleurs un excellent indicateur du niveau d'évolutivité de la démocratie.

Le rôle de la police

L'État conserverait un rôle exécutif dans la police car il est de son ressort d'intervenir lorsque la loi n'est pas appliquée. Pour garantir d'éventuels débordements, il faudrait des commissions de recours dans lesquelles siègeraient des citoyens compétents ; d'autre part le droit à l'initiative populaire permettrait de proposer une modification des règles de fonctionnement de la police.

Le domaine judiciaire est plus subtil à métamorphoser ; il témoigne du degré de considération accordé à l'être humain. Nous sommes toujours sous la loi du talon, c'est-à-dire dans la punition et non dans la réparation. À cet égard, le travail d'intérêt général constitue un pas dans la direction d'une justice reconstructive.

Les quatre indicateurs santé de la démocratie

1. Un indice d'évolution de la violence montrerait dans quelle mesure les sphères de la culture et de l'économie ont réussi à s'émanciper du pouvoir exécutif de l'État juridique.
2. Une mesure de la justice reconstructive serait l'indicateur le plus subtil d'une réelle démocratisation.

3. Les dépenses de santé sont également un thermomètre très utile : si l'apatheie l'emporte, le recours aux antidépresseurs va augmenter avec tous ses dégâts collatéraux. La violence qui ne s'exprime pas dans la rue prend toutes les formes d'une autodestruction coûteuse.
4. La qualité de l'environnement, révélateur de la nature des forces à l'œuvre dans notre civilisation.

On peut faire le parallèle entre le corps humain et le corps social. Si la tête domine trop, c'est la sclérose. Lorsque nous aurons renoncé à avoir une personne à la tête de l'État unitaire, le cœur de la démocratie pourra battre au rythme de la vie, celle de l'être humain et de la terre.

La démocratie a besoin d'impulsions féminines

Le raisonnement en termes d'institutions, de systèmes impersonnels, nie l'interférence constante entre le micro et le macrosocial. Le concept d'égalité peut être source d'égarément lorsqu'il favorise l'identité, le quantitatif au détriment du qualitatif. Par exemple, la parité homme-femme ramène le problème à une question de nombre (qui a certes une valeur symbolique) alors que l'essentiel est ailleurs, de nature subtile et qualitative.

La femme politique ou la femme d'affaire veut devenir l'égal de l'homme dans le domaine de l'esprit alors que c'est sur le plan du droit que ce mot a un sens. Dans la vie sociale, le mot complémentarité semble plus adapté. Cette confusion a pour effet d'empêcher la fécondation sur un plan supérieur. **La démocratie crève de trop de masculinité ; elle a besoin d'impulsions féminines, qu'elles soient amenées par des femmes ou des hommes, car celles-ci sont en prise avec le bouillonnement de la vie.** Alors que la rationalité masculine peut, au mieux, canaliser la vie, mais non la créer.

13. Évolution ou révolution ?

(page 227)

Le CPE ou la marchandisation de la période d'essai

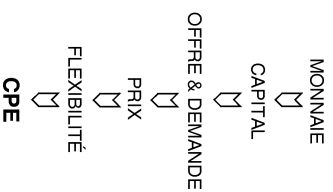
Ce qui s'est passé avec le Contrat première Embauche (CPE) est un exemple qui montre comment l'économie dicte sa loi au politique. Cet exemple permet de voir comment la croix de l'économie offre des clés de lecture, très précises, de ce qui se passe dans la société.

La période d'essai porte légitimement et uniquement sur les compétences et l'adéquation au poste à pourvoir, c'est pourquoi quelques mois suffisent. Avec le CPE, le gouvernement a tenté d'en pervertir la notion en la faisant entrer dans le cercle de l'économie. La période invoquée de deux ans permettait de justifier de façon détournée une interruption de la collaboration en cas de baisse des commandes. Le motif était financier, ce qui est contraire à l'essence même de la période d'essai. Plus encore que la peur de la précarité, c'est le sentiment de n'être pas respecté qui a motivé la forte mobilisation contre le CPE.

Selon la pensée unique véhiculée par le système actuel, le CPE est indispensable pour assurer la flexibilité nécessaire à la compétitivité. Derrière le prix, c'est la loi de l'offre et la demande qui s'exerce, la main invisible du marché, avec la menace de fermetures et de délocalisations. Selon cette conception, présentée comme incontournable, la conséquence serait fatalement une déstabilisation de l'économie et une expatriation des capitaux, lesquels sont considérés comme un avoir indispensable à la création d'entreprise. Un véritable cercle vicieux.

Tout se tient en effet : pour sortir de cet engrenage, nous avons le plus grand besoin de développer une vision globale qui permette de relier entre eux les phénomènes. La croix de l'économie fournit des clés de lecture indispensables.

⁴ Le film *Les choristes* montre nettement ce phénomène. La spirale de la violence est interrompue par un éducateur qui agit en dehors des normes de l'institution et suit sa propre intuition pédagogique.



En essayant de changer le code du travail, le gouvernement a obéi à la logique économique inhérente à la démocratie unitaire, et ce grâce à l'artifice de l'article 49.3 de la constitution¹.

Comment mettre en place la démocratie évolutive ?

L'accumulation de situations dans lesquelles le peuple est en opposition avec ses gouvernants montre une volonté de changement en profondeur. Mais si nous ne prenons pas le temps d'apprendre à penser autrement, nous continuerons d'attendre que la solution vienne d'un homme ou d'une femme providentiel et nous retomberons dans la démocratie théocratique. Et s'il n'y a pas d'évolution, il y aura révolution et violence, lesquelles n'amèneront qu'un retour en arrière, car on voudra un chef qui rétablisse l'ordre.

La première étape du changement est une phase de recherche : elle consiste à comprendre ce que sont la démocratie évolutive et la croix de l'économie. Partout dans le pays, des groupes de citoyens devraient travailler sur ces deux piliers inséparables. Pour ne pas tomber dans le schématisme, il est nécessaire de pétrir ces notions afin que notre pensée devienne souple et évolutive.

La deuxième étape sera de choisir des cas concrets et chercher comment procéder pour mettre en place des formes expérimentales.

A un moment donné, il deviendra indispensable de changer les lois et la constitution. Une assemblée constituante pourra être créée à cet effet, composée de membres des groupes de travail. Auparavant, les citoyens devront s'être prononcés en faveur du principe même de la démocratie évolutive. **La première chose à obtenir est donc le droit au référendum et à l'initiative populaire.** C'est possible : si un million de personnes descendent tous les soirs pacifiquement dans les rues pendant un mois avec cette revendication, elles obtiendront satisfaction. Une telle implication des citoyens est la base de la démocratie. A terme, ils seront plus intéressés à se réunir pour édifier que pour contester.

Le slogan soixante huitard prônait « l'imagination au pouvoir » avec les dérapages d'une imagination déconnectée de la réalité. La démocratie évolutive consiste à donner du pouvoir à l'imagination, en lien permanent avec l'humain.

¹ L'article 49.3 de la constitution française permet au gouvernement de forcer l'adoption, par l'assemblée, d'un texte de loi. Pour s'y opposer les députés ne peuvent que voter une motion de censure du gouvernement, autrement dit ce n'est plus le texte qui devient l'objet du débat mais la stabilité politique. (note 39)

14. Épilogue

(page 241)

La clé du problème n'est pas chez les politiciens. Ils ou elles ne sont que la manifestation du mythe auquel nous continuons de nous accrocher. Autrement dit les citoyens ont le système politique qu'ils méritent. Ils continuent à investir des femmes et des hommes d'une mission impossible à réaliser et ensuite se plaignent du manque de résultat. **Demander aux politiciens d'incarner le changement est une abstraction. La citoyenne et le citoyen sont le changement, dans la mesure où ils prennent conscience qu'ils doivent transformer leur façon de concevoir la démocratie.**



Forme littéraire de La Démocratie Évolutive

Michel Laloux s'adresse directement au citoyen. La DÉMOCRATIE ÉVOLUTIVE est écrite pour eux, dans un langage accessible, même s'il fait appel à la réflexion. Celui qui veut approfondir certaines notions, notamment en économie, trouvera, en notes, des explications plus complètes.

Le livre est conçu comme un dialogue entre deux personnages: Yoann, ex-soixante-huitard désabusé et Napoléa, de son vrai nom Chrystylina, polonaise lucide et imaginative. Dans ce tête à tête entre ces deux personnalités vont se dessiner les contours d'une démocratie évolutive et d'une économie dans lesquelles l'humain retrouve sa place: le centre.

Le nom de Napoléa est lié au fait que ce personnage écrit une thèse de doctorat sur Napoléon, plus particulièrement sur le lien entre celui-ci et celle que l'on a appelée "son épouse polonaise", Maria Walewska. Pour Napoléa, l'empereur s'est écarté de son idéal d'origine, car il a laissé s'exprimer son seul côté masculin. Des occasions historiques se sont présentées à lui de s'ouvrir à l'élément féminin et de s'en laisser inspirer dans les décisions sur l'organisation du pouvoir et la forme de l'Etat. Maria Walewska était cette inspiratrice. Elle fut sans doute la seule femme qui ait réellement aimé Napoléon et qui l'ait compris, au delà des apparences. Les forces d'amour qu'elle lui apportait aurait pu réchauffer son cœur et l'ouvrir à d'autres aspects de la vie qui l'aurait sorti de l'impasse dans laquelle il s'était engagé.

Pour Napoléa, l'Europe continue de payer les conséquences de cette occasion manquée. Une autre opportunité s'est présentée en 1968. Là encore une impulsion de nature féminine aurait pu transformer la vision de l'Etat. Cette impulsion n'était pas incarnée dans une personne, mais dans la jeunesse de cette époque. Mais elle s'est enlisée du fait que les schémas de l'organisation de base de la démocratie n'ont pu être revus. C'est Yoann, cet ex-soixante-huitard, qui illustrera ce qui s'est passé en montrant que le véritable sens de ces événements résidait dans le slogan *Le pouvoir à l'imagination* et non dans son inversion *L'imagination au pouvoir*.

En filigrane de *La Démocratie Évolutive*, se trouve donc une double trame historique qui permet de voir, de façon imaginative, les transformations qui interviendraient dans la démocratie si le peuple pouvait en saisir l'aspect féminin. Il mettrait alors en mouvement son imagination sociale et deviendrait créateur de formes sociales nouvelles qui seraient en équilibre dans leur aspects masculins et féminins.